

**A QUAND LE « BERCY DES FINANCES »?**

Le professionnalisme des agents dans la période particulière de ces deux dernières années a été régulièrement vanté par nos ministres et ce à juste titre (notamment au Comité technique du 23 juin). Pour autant les agents attendent toujours des actes concrets de cette reconnaissance.

Le service public économique et financier a su répondre aux attentes des citoyens et des entreprises, il est donc incompréhensible qu'à la sortie de cette crise, les réformes continuent comme si de rien n'était, avec une remise en question des missions, des suppressions d'emplois et des fermetures de services dans les directions de Bercy.

A quelques semaines de la présentation du PLF 2023, **FO** réaffirme son exigence d'arrêt des suppressions d'emplois et du renforcement des moyens afin que les agents effectuent leurs missions dans de meilleures conditions. C'est un préalable pour améliorer les rentrées fiscales et renforcer la lutte contre les fraudes économiques et fiscales, priorités par ailleurs réaffirmées par nos ministres dans les médias.

La revalorisation récente de la valeur du point d'indice est loin de compenser l'inflation actuelle, sans oublier les années blanches que nous avons connues.

FO réaffirme la nécessité d'une reconnaissance du travail des agents qui doit passer par une augmentation importante des promotions internes, des régimes indemnitaires, de l'IMT, d'une action sociale de haut niveau, d'une politique de santé et de sécurité au travail avec un budget dédié.

Si certains ministres ont pris l'initiative d'instaurer des négociations avec leurs représentants syndicaux avec des avancées substantielles pour leurs agents (Ségur de la santé, Beauvau de la sécurité, Etats généraux de la diplomatie), Bercy se doit de faire un état des lieux des réformes en cours et répondre aux attentes de ses personnels par notamment l'amélioration de leur rémunération et de leur déroulement de carrière.

FO propose aux ministres d'engager le «Bercy des finances», au travers d'une véritable négociation sur tous les sujets qui font débat.

L'accord récent, sur le télétravail au niveau ministériel a démontré que les représentants de notre fédération savent prendre toutes leurs responsabilités pour améliorer la vie quotidienne des agents.

**RETRAITES : LE RAPPORT DU COR NE SAURAIT JUSTIFIER DE TRAVAILLER PLUS LONGTEMPS**

FO a pris connaissance du rapport du COR (Conseil d'Orientations des Retraites) publié le 15 septembre 2022 ; à nouveau, l'état de notre système de retraite n'est pas inquiétant. Un excédent de 900 millions d'euros a été dégagé en 2021, et ce malgré la crise sanitaire, portant le total du surplus à 3,2 milliards d'euros. Si le solde global du régime risque de se dégrader après 2023, ce n'est que faiblement et de manière contrôlée avant un retour à l'équilibre après 2030 !

La réalité est donc très loin de la situation alarmante que nous présentent certains commentateurs et les pouvoirs publics.

De plus, la part des dépenses de retraites dans le PIB resterait stable. Ainsi le COR rappelle que « les résultats de ce rapport ne valident pas le bien-fondé des discours qui mettent en avant l'idée d'une dynamique non contrôlée des dépenses de retraite ».

FO dénonce donc l'instrumentalisation de ce rapport au service d'un projet de réforme qui vise à contraindre les salariés à travailler plus et gagner moins. Une énième réforme ne serait pas motivée par des justifications économiques ou une volonté de « justice sociale », mais par la seule volonté de limiter la hausse annuelle des dépenses publiques. **FO** rappelle que les éventuelles « économies » obtenues en matière de retraite en cas de prolongation de la durée de travail se répercuteront automatiquement, et parfois plus fortement, sur les autres dépenses publiques : chômage et maladie principalement. Prolonger la durée de cotisation alors qu'actuellement un tiers des seniors est sans emploi ni retraite et vit sous le seuil de pauvreté aggraverait la pauvreté pour beaucoup de nos concitoyens.

FO rappelle que 13 organisations ont réaffirmé lors d'une intersyndicale leur opposition à une réforme des retraites. **FO** s'opposera à tout projet de réforme visant à reporter l'âge légal de départ à la retraite et/ou allonger la durée de cotisation. **FO** ne reculera pas et appellera à la mobilisation pour défendre notre système de retraite !

NB : le tableau 3.2. en annexe du rapport du COR montre que le salarié du régime général bénéficie d'un taux de remplacement supérieur de plus de 11 points à celui du fonctionnaire équivalent (75.4/64.2) !!! L'écart de creuse année après année.



**A force d'être exemplaire,
il ne faudrait pas que Bercy devienne l'exception !**

